
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le mardi 22 octobre 2024 à 8 h 45
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Luc Rabouin, Président du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Dagenais, Directeur général
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée à la mairesse
M. Alex Norris, Conseiller associé
Mme Despina Sourias, Conseillère associée
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE24 1638

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 22 octobre 2024, en y retirant le point 30.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE24 1639

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de renoncer à exercer le droit de préemption pour acquérir de 9215-2230 Québec inc. un immeuble situé au 2875, rue Hochelaga, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitué du lot 3 361 272 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie de 3 189,2 mètres carrés, pour le prix de 3 500 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant;
- 2- de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1248290009

Levée de la séance à 8 h 50.

70.001

Les résolutions CE24 1638 et CE24 1639 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Luc Rabouin
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville